

Bilan cinq ans suivant la mise en œuvre du **Plan de gestion** du **saumon atlantique 2016**

Mai 2022



Photographies

Page couverture : Maxime Guérard, MFFP (Pêcheuse : Véronique Michaud)

P. 9 : Vanessa Cauchon, MFFP

P. 16 : Vanessa Cauchon, MFFP (Pêcheur : William Cayer-Blais)

Dos : Vanessa Cauchon, MFFP

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN (PDF) : 978-2-550-91778-6

Table des matières

Contexte – Le plan de gestion	5
État de la ressource	6
Impacts du plan de gestion	8
Prélèvement de saumon à la pêche récréative	8
Évolution du nombre de saumons en montaison et du nombre de reproducteurs	8
Modalités de pêche récréative	9
Fréquentation des pêcheurs récréatifs	10
Suivi des actions réalisées en lien avec les enjeux identifiés dans le plan de gestion	11
Consolidation du réseau de suivi des montaisons et raffinement des méthodes d'évaluation d'abondance indirecte	11
Mise à jour du calcul des unités de production des rivières	12
Actualisation des limites de montaison pour l'ensemble des rivières	12
Consolidation du réseau de suivi de la température des rivières à saumon et amélioration des connaissances sur l'effet de la pêche lorsque la température de l'eau est très élevée	12
Développement d'un système d'enregistrement des remises à l'eau et sensibilisation à la déclaration et aux saines pratiques de remises à l'eau	13
Protection de la ressource	13
Niveau d'exploitation	14
Méthodes de restauration des populations	14
Niveau de satisfaction du plan de gestion	15
Conclusion	17
Liens utiles	18

Liste des figures

Figure 1. Classement des populations de saumon en fonction de leur abondance.....	5
Figure 2. Historique des montaisons de saumon et des reproducteurs au Québec entre 1984 et 2000	7
Figure 3. Nombre moyen de saumons prélevés à la pêche récréative avant et après la mise en œuvre du plan de gestion.....	8
Figure 4. Évolution des modalités de pêche au Québec avant (2015) et après (2016) la mise en œuvre du plan de gestion.....	9
Figure 5. Évolution de la fréquentation à la pêche récréative au saumon au Québec entre 1984 et 2020	10
Figure 6. Évolution de la vente de permis de pêche au saumon atlantique dans les provinces canadiennes entre 2000 et 2020	10
Figure 7. Évolution de la vente de permis de pêche au saumon au Québec pour les résidents du Québec et les non-résidents entre 1990 et 2000.....	11
Figure 8. Évolution du nombre de saumons remis à l'eau déclaré à la pêche récréative au Québec entre 1995 et 2020	13
Figure 9. Évolution du taux d'exploitation par la pêche récréative des petits et des grands saumons au Québec	14
Figure 10. Degrés de satisfaction du plan de gestion	15
Figure 11. Mesure la plus appréciée	15
Figure 12. Mesure la moins appréciée	15

Contexte – Le plan de gestion

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis en oeuvre le Plan de gestion du saumon atlantique en 2016. Il poursuit deux grands objectifs :

- Assurer la conservation des populations de saumons atlantiques;
- Favoriser une mise en valeur optimale de l'exploitation récréative du saumon atlantique.

Pour y parvenir, le plan de gestion prévoyait une nouvelle approche raffinée de gestion « rivière par rivière » pour encadrer l'exploitation récréative. Cette approche consiste à classer les rivières en fonction du niveau d'abondance de leur population de saumon par rapport à divers points de références biologiques et à appliquer des modalités d'exploitation propres à l'état de santé des populations de chacune des rivières (figure 1).

Pour qu'une rivière soit classée dans la zone saine, le niveau d'abondance doit atteindre ou dépasser le seuil de conservation optimal, c'est-à-dire qu'il engendre un rendement maximal durable selon la capacité de support de la rivière. Les rivières pour lesquelles le nombre de reproducteurs atteint ou dépasse le seuil de conservation génétique (200 individus) et le seuil de conservation démographique sont classées dans la zone de prudence. Le seuil de conservation démographique correspond au niveau d'abondance permettant de produire au moins 50 % du recrutement maximal. Les rivières dont le niveau d'abondance de leur population est inférieur à ces seuils sont classées dans la zone critique.

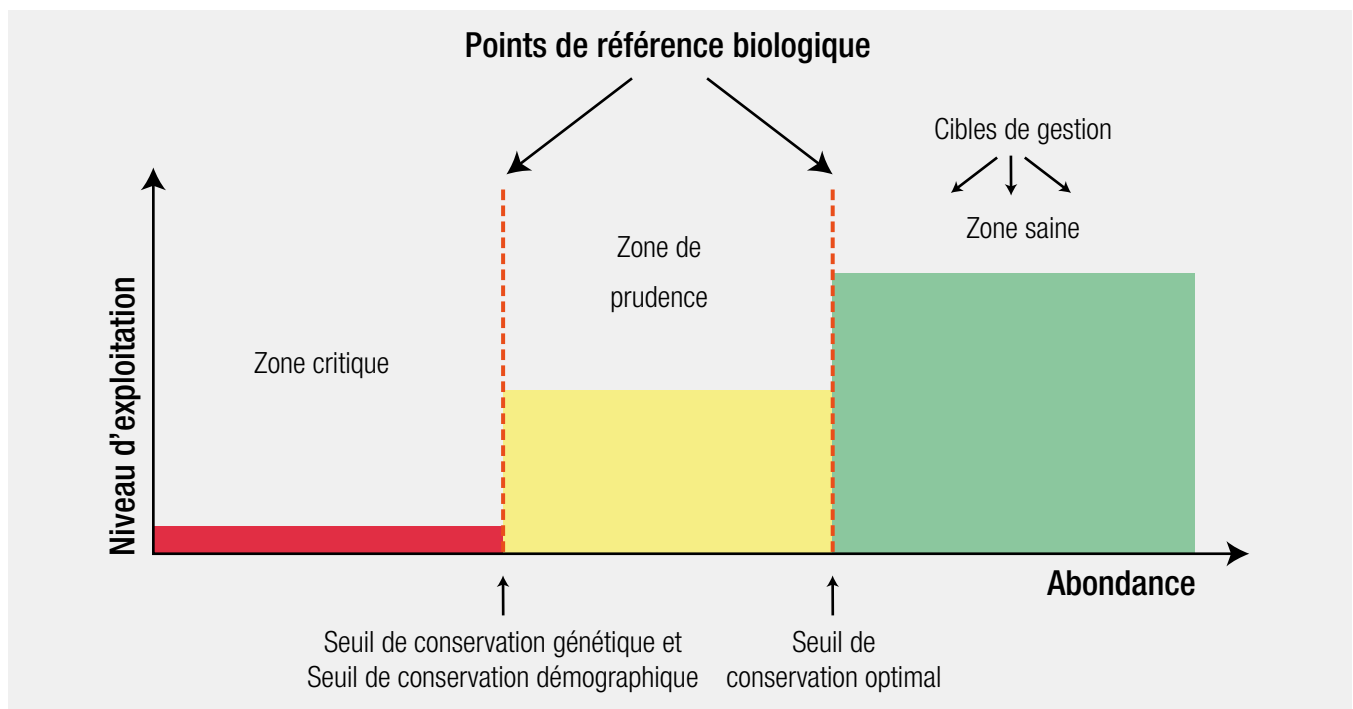


Figure 1. Classement des populations de saumon en fonction de leur abondance

De plus, 8 mesures plus spécifiques concernant la pêche récréative ont été mises de l'avant :

- Restriction de la récolte de grands saumons; c'est-à-dire qu'il est possible de conserver un grand saumon par pêcheur seulement à partir du 1^{er} août sur les rivières classées dans la zone saine pour lesquelles les montaisons en cours de saison sont suffisantes pour permettre l'atteinte de la cible de gestion en fin de saison (sauf exception);
- Réduction du contingent annuel de captures prises et gardées de 7 à 4 saumons par pêcheur, dont au plus 1 grand saumon (sauf exception pour le Nord-du-Québec);
- Instauration d'un contingent quotidien maximal de 2 captures prises et gardées (des modalités plus restrictives peuvent s'appliquer);
- Instauration d'un contingent quotidien maximal de 3 remises à l'eau (sauf exception pour les rivières du Nord-du-Québec et celles à l'est de Natashquan);
- Fermeture complète de la pêche ou restriction de la récolte des saumons sur les rivières dont la population est en situation critique;
- Modification de la durée du permis de pêche valide 1 jour (permis quotidien) pour un permis de pêche valide 3 jours, comprenant une étiquette permettant de conserver un petit saumon;
- Obligation que le saumon pris et gardé soit pourvu d'une étiquette provenant du permis de la personne qui a ferré le poisson;
- Obligation de remettre à l'eau les grands saumons en dehors des rivières à saumon (ex. : fleuve Saint-Laurent).

Le présent document vise à dresser le bilan des cinq premières années d'application du plan de gestion, qui couvre les années 2016 à 2020.

État de la ressource

La mise en œuvre du Plan de gestion du saumon atlantique en 2016 s'inscrivait dans un contexte marqué par une baisse d'abondance au sein de plusieurs populations de saumons atlantiques au cours des années 80-90, et ce, presque partout dans l'aire de répartition mondiale de l'espèce. Ce déclin a été principalement engendré par une hausse de la mortalité en mer, elle-même vraisemblablement causée par des changements dans l'écosystème marin. La fragmentation et la dégradation de l'habitat en eau douce, ainsi que l'exploitation commerciale qui a eu cours jusqu'en 2000 au Québec, comptent parmi les autres facteurs ayant contribué à ce déclin. Sur le territoire québécois, la situation des montaisons est généralement stable depuis les années 2000, mais elle présente tout de même des variations d'une rivière à une autre et d'une année à une autre (figure 2).

Rappelons que les saumons adultes se divisent en deux segments d'individus, soit les petits saumons qui mesurent moins de 63 cm à la fourche et qui ont généralement passé un seul hiver en mer (madeleineaux) et les grands saumons qui mesurent 63 cm ou plus et qui ont typiquement passé au moins deux hivers en mer (rédiBERmarins). De manière générale au Québec, les petits saumons sont constitués presque exclusivement de mâles. Les grands saumons, quant à eux, sont représentés en majorité par des femelles, malgré certaines exceptions, comme les populations de la Basse-Côte-Nord représentées par une forte majorité de petits saumons, dont environ la moitié sont des femelles. Plusieurs mesures du plan de gestion visent à réduire le prélèvement de saumon occasionné par la pêche récréative, particulièrement celui des grands saumons, afin de protéger les femelles les plus fécondes.

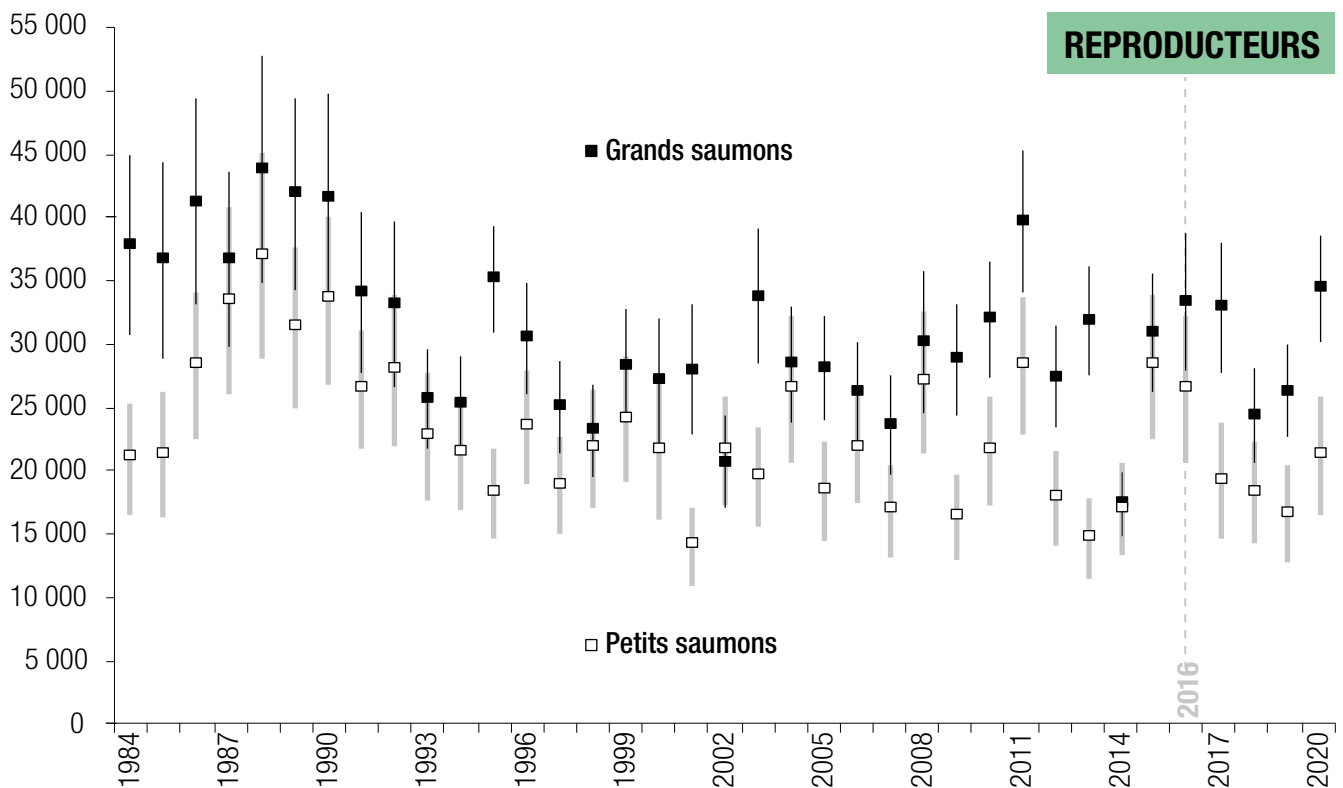
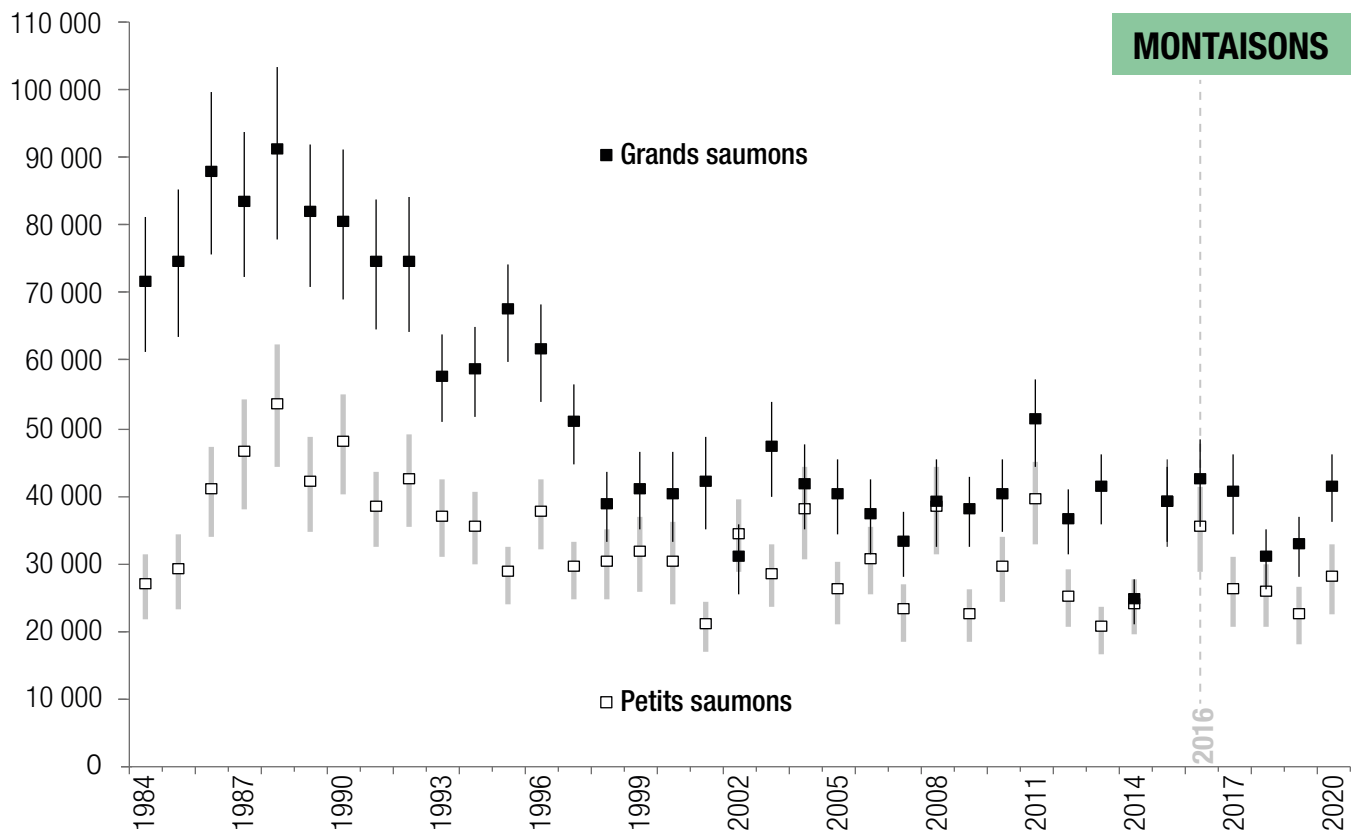


Figure 2. Historique des montaisons de saumon et des reproducteurs au Québec entre 1984 et 2000

La mise en œuvre du plan de gestion en 2016 est représentée par une ligne pointillée verticale.

Impacts du plan de gestion

Prélèvement de saumon à la pêche récréative

Les statistiques d'exploitation à la pêche récréative permettent d'apprécier les efforts de conservation déployés depuis 2016. En effet, la comparaison de la période 2016-2020 avec la période 2011-2015 démontre une réduction de 52 % de la récolte de grands saumons (figure 3). Le taux d'exploitation des grands saumons à la pêche récréative, qui se définit comme le nombre de saumons prélevés à la pêche récréative par rapport à la montaison annuelle, est ainsi passé de 7 % pour la période 2011-2015 à 4 % pour la période 2016-2020, ce qui représente une diminution moyenne du prélèvement de près de 1 500 grands saumons par année. Une diminution de 23 % de la récolte de petits saumons fut également observée lorsqu'on compare la période de 2016-2020 avec celle de 2011-2015. Ces résultats démontrent l'impact positif des modalités du plan de gestion dans la réduction du prélèvement par la pêche récréative, au bénéfice de la conservation des populations.

Par ailleurs, des modifications réglementaires ayant précédé l'application du plan de gestion ont eu pour effet de réduire l'ampleur des différences observées avant et après l'application du plan de gestion. À ce sujet, en 2014, des montaisons de saumon particulièrement faibles ont été observées de façon généralisée en Amérique du Nord. Le MFFP s'est rapidement adapté à la situation en instaurant l'obligation de remettre à l'eau tous les grands saumons capturés à la pêche récréative dans les rivières du Québec dès la mi-saison 2014. Dans ce contexte, le MFFP avait également choisi d'appliquer, dès le début de la saison 2015, certaines modalités de pêche plus restrictives qui étaient prévues au plan de gestion.

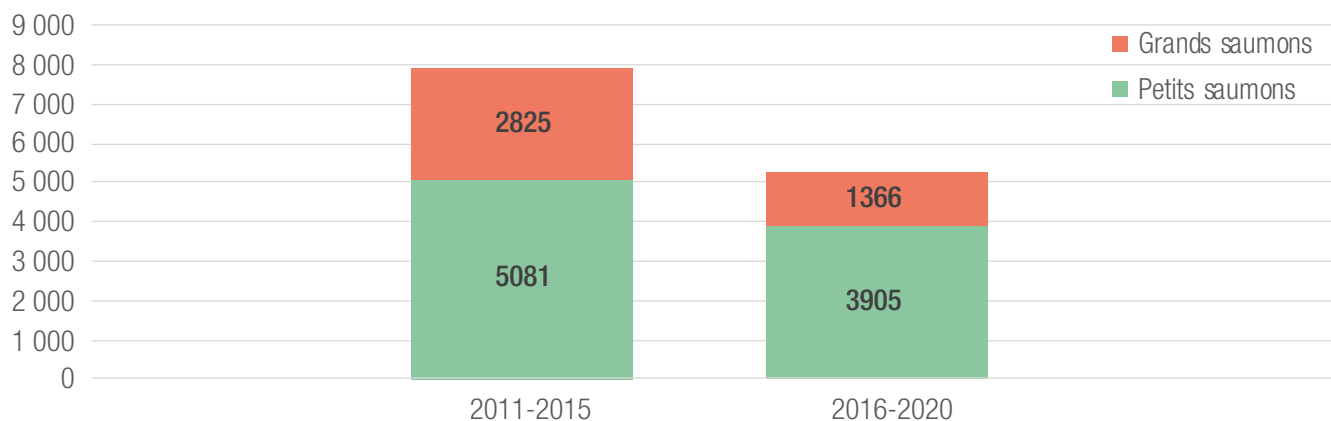


Figure 3. Nombre moyen de saumons prélevés à la pêche récréative avant et après la mise en œuvre du plan de gestion

Évolution du nombre de saumons en montaison et du nombre de reproducteurs

Comme le saumon atlantique complète son cycle de vie sur une moyenne d'environ 5 à 6 ans, il est trop tôt pour dresser le portrait de l'efficacité des mesures de gestion sur le retour de saumons adultes de la mer vers nos rivières (montaisons). En effet, le retour des premières cohortes de saumons en montaison issues des mesures mises en place en 2016 dans le plan de gestion ne commence à être observé qu'en 2021 (les données pour 2021 sont exclues du présent rapport).

La comparaison du nombre de saumons en montaison avec le nombre de reproducteurs laissés en rivière pour la reproduction permet de constater l'impact des diminutions de prélèvements engendrées par les modalités de pêche plus restrictives (figure 2). Dans l'ensemble, le nombre de reproducteurs est demeuré plus stable que celui des montaisons. On constate notamment qu'un nombre équivalent de reproducteurs en rivière, après la saison de pêche, génère aujourd'hui moins de saumons en montaison que durant les années 80. Lorsqu'on compare les données avant et après la mise en œuvre du plan de gestion, soit la période 2011-2015 avec la période 2016-2020, on estime que les montaisons de grands saumons ont légèrement diminué (-2 %). Toutefois, grâce aux

mesures mises en place pour limiter leur prélèvement, le nombre de grands saumons au moment de la reproduction a augmenté de 3 %. Les montaisons des années à venir permettront de savoir si l'augmentation de l'abondance des reproducteurs au cours des dernières années aura un impact positif sur la ressource, tout en considérant que d'autres facteurs, comme la mortalité en mer, peuvent avoir une influence importante sur les montaisons.

Modalités de pêche récréative

La comparaison des modalités de pêche en vigueur sur les rivières en 2015 et en 2016 permet d'évaluer une facette additionnelle des impacts du plan de gestion. Le nombre de rivières où la rétention des grands saumons est autorisée toute la saison est passé de 32 à 8 (figure 4). Sur les 24 rivières visées par ce changement, des mesures plus restrictives ont été appliquées, dont celle prévoyant la récolte de petits saumons seulement. De plus, l'obligation de remettre à l'eau tous les saumons capturés à la pêche a été instaurée sur certaines rivières lors de la mise en œuvre du plan de gestion. Aujourd'hui, cette modalité est appliquée sur 8 rivières (7 en 2016), tandis que 34 sont fermées à la pêche (32 en 2016), la majorité étant historiquement de trop petite taille pour soutenir une pêche sportive.

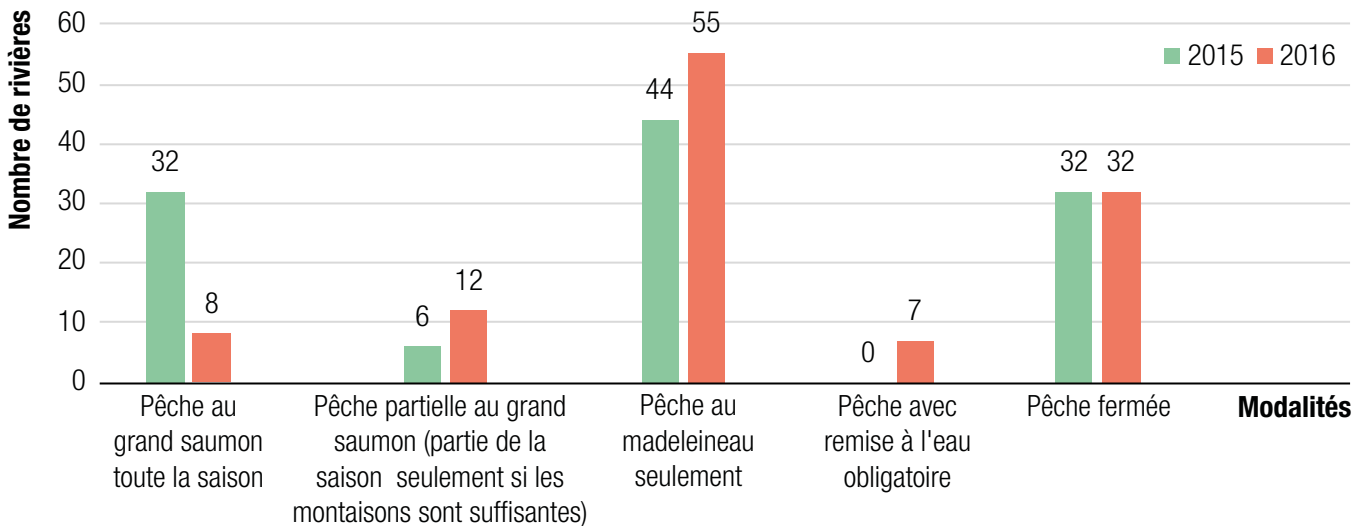


Figure 4. Évolution des modalités de pêche au Québec avant (2015) et après (2016) la mise en œuvre du plan de gestion

Les valeurs représentent le nombre de rivières concernées



Fréquentation des pêcheurs récréatifs

L'achalandage sur les rivières n'a pas été impacté négativement par les modalités de gestion plus restrictives mises en place depuis 2016. Deux indicateurs peuvent en témoigner, soit le nombre de permis de pêche au saumon vendus annuellement et le nombre total de journées de pêche pratiquées par l'ensemble des pêcheurs par année, appelé la fréquentation. En comparant la période de mise en œuvre du plan de gestion de 2016 à 2020 avec celle de 2011 à 2015, on observe une augmentation de près de 3 % dans la vente de permis et une augmentation de plus de 5 % de la fréquentation sur les rivières par les pêcheurs (figure 5). Ces augmentations sont d'autant plus appréciables lorsqu'on compare la vente de permis avec celle dans les autres provinces canadiennes où l'on retrouve du saumon atlantique (la fréquentation n'est pas comptabilisée dans les autres provinces canadiennes) (figure 6).

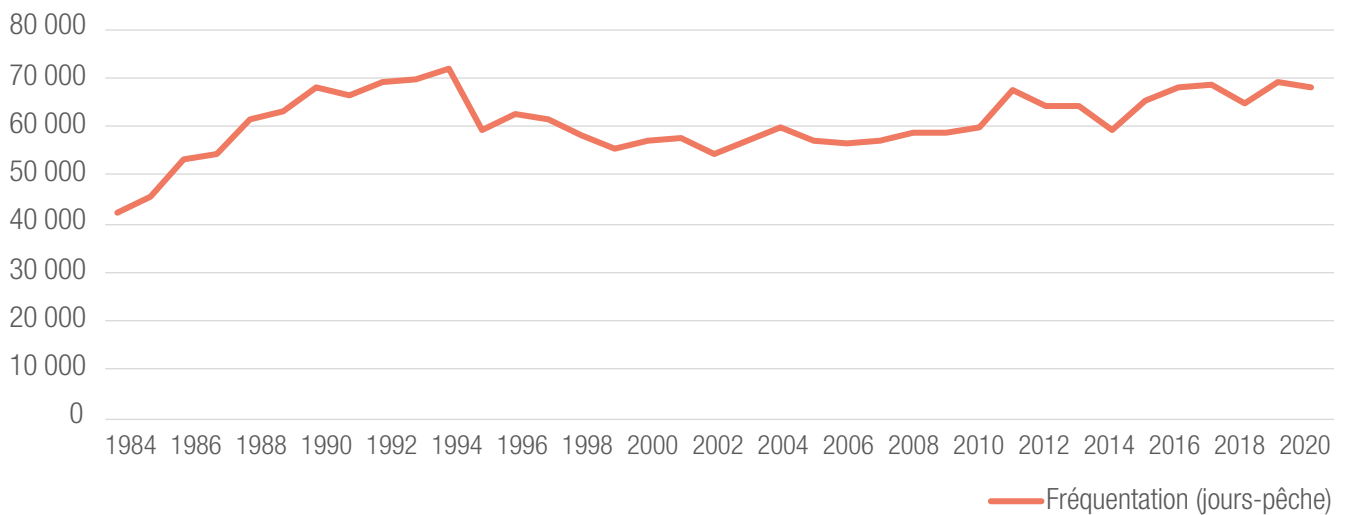


Figure 5. Évolution de la fréquentation à la pêche récréative au saumon au Québec entre 1984 et 2020

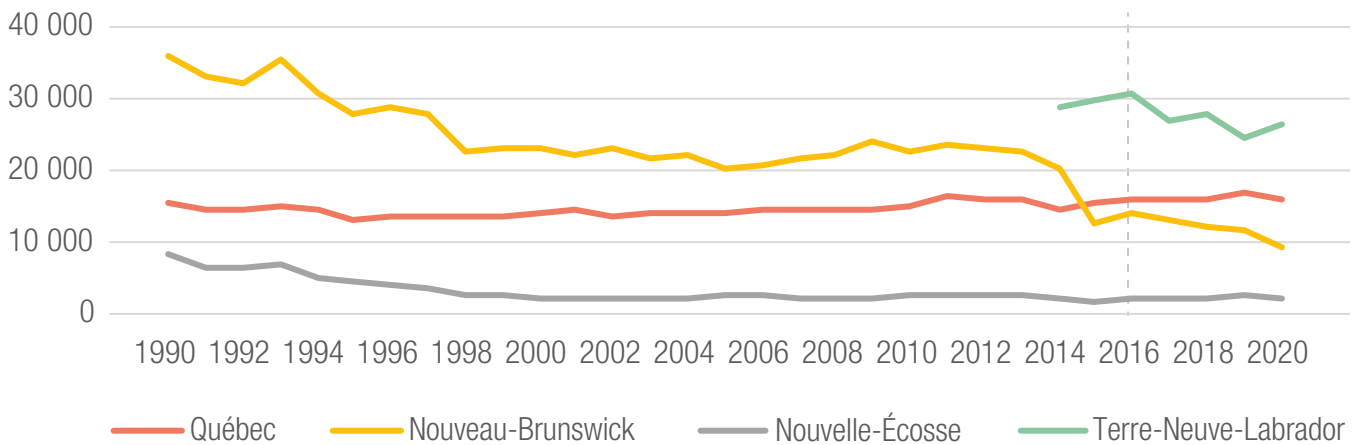


Figure 6. Évolution de la vente de permis de pêche au saumon atlantique dans les provinces canadiennes entre 1990 et 2020. La mise en œuvre du plan de gestion en 2016 est représentée par une ligne pointillée verticale.

L'augmentation observée au Québec s'explique par un engouement marqué pour la pêche au saumon par les Québécois puisque la vente de permis aux pêcheurs non résidents est demeurée plutôt stable au fil du temps, à l'exception de 2020 en raison des mesures sanitaires associées à la COVID19 (figure 7). Cet enthousiasme a été exacerbé en 2020 par l'état d'urgence sanitaire décrété pour lutter contre la COVID19, lequel empêchait tout déplacement à l'extérieur de la province à des fins de loisir et de tourisme (les statistiques de 2021 sont exclues du bilan).

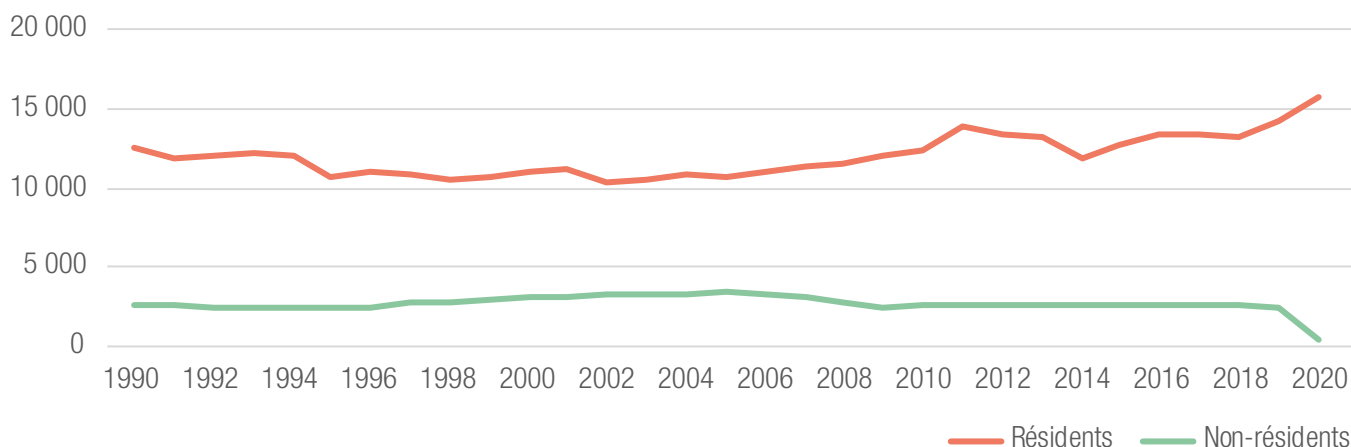


Figure 7. Évolution de la vente de permis de pêche au saumon au Québec pour les résidents du Québec et les non-résidents entre 1990 et 2000

Suivi des actions réalisées en lien avec les enjeux identifiés dans le plan de gestion

En plus des mesures réglementaires mises en œuvre dans le plan de gestion, différentes actions ont été identifiées afin de poursuivre l'amélioration des outils de gestion :

Consolidation du réseau de suivi des montaisons et raffinement des méthodes d'évaluation d'abondance indirecte

Le suivi de l'abondance du saumon dans les rivières du Québec est effectué par le dénombrement annuel des adultes en montaison dans plusieurs rivières. Ces dénombrements sont majoritairement effectués par les organismes gestionnaires de territoires fauniques structurés. Le réseau de dénombrement a été consolidé en 2016 par l'entremise d'une mesure de financement injectant annuellement 175 000 \$ répartis entre les organismes effectuant des décomptes.

Depuis 2017, ce financement s'inscrit dans le Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec, un investissement du MFFP de 14 M\$ touchant différents aspects de la gestion et de la pêche au saumon, dont une majeure partie est administrée par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA). Ce financement a également permis la mise en œuvre de nouveaux projets sur des rivières non dénombrées, notamment par l'utilisation d'une technologie de dénombrement automatisée. C'est maintenant près de 40 rivières qui sont dénombrées de manière exhaustive annuellement, en plus de quelques rivières faisant l'objet d'un dénombrement partiel qui fournissent tout de même un indicateur sur l'état de leurs populations.

Pour les rivières non dénombrées, le MFFP poursuit le raffinement de diverses méthodes afin d'obtenir une estimation la plus précise possible en fonction des données disponibles pour chacune des rivières. Les indicateurs considérés incluent notamment le succès de pêche sur la rivière et l'évolution des montaisons des rivières voisines. Il importe de rappeler qu'environ 90 % de l'effort

de pêche récréative se concentre sur des rivières faisant l'objet d'un dénombrement des saumons en montaison. Par ailleurs, plusieurs des rivières non dénombrées sont de petite taille et fermées à la pêche, leur population étant trop petite pour supporter une pêche récréative.

Mise à jour du calcul des unités de production des rivières

Le MFFP a entrepris des travaux visant à mettre à jour sa façon d'évaluer le niveau de productivité des rivières à saumon sur la base des caractéristiques et de la quantité de leurs habitats. Ces informations servent à déterminer les seuils de conservation de chacune des rivières. La démarche en cours concilie l'utilisation des nouvelles technologies, comme la méthode de télédétection LIDAR, et la photographie aérienne numérique, avec l'évolution des connaissances scientifiques et des outils géomatiques. Ces nouvelles techniques de télédétection offrent une plus grande précision d'analyse, permettant de caractériser de façon semi-automatisée les cours d'eau et d'obtenir les informations utiles pour calculer l'indice de qualité d'habitat pour le saumon (faciès d'écoulement, mesures de pente, de profondeurs, de granulométrie, etc.). Ces nouvelles caractérisations des rivières à saumon mèneront possiblement à la révision des seuils de conservation des rivières pour 2026, lesquels permettent de classer les rivières dans les différentes catégories d'abondance (zone saine, de prudence ou critique). Ce travail est effectué en étroite collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Actualisation des limites de montaison pour l'ensemble des rivières

Le MFFP poursuit des travaux visant à actualiser les limites de montaison du saumon sur les différentes rivières. Une meilleure connaissance des limites de montaison permet d'assurer une protection adéquate des cours d'eau fréquentés par le saumon. La technologie LiDAR est généralement utilisée pour juger de la franchissabilité des obstacles naturels. Les analyses basées sur l'ADN environnemental (ADNe) sont également de plus en plus couramment utilisées. Cette technique détecte des fragments d'ADN sécrétés naturellement par l'espèce recherchée dans les échantillons d'eau prélevés dans les tronçons de rivière où l'on souhaite savoir si l'espèce est présente.

Consolidation du réseau de suivi de la température des rivières à saumon et amélioration des connaissances sur l'effet de la pêche lorsque la température de l'eau est très élevée

Ces actions visent principalement à documenter les impacts des changements climatiques, dans la mesure où ceux-ci constituent une menace pour les populations de saumon à laquelle il faudra s'adapter. En effet, le réchauffement de l'eau place le saumon dans un état de stress thermique, ce qui peut menacer sa survie, surtout dans un contexte de pêche avec [remise à l'eau](#).

Ainsi, le MFFP, en collaboration avec l'Université Laval, s'est intéressé à l'impact de la remise à l'eau en période d'eau chaude sur le succès reproducteur du saumon en réalisant un projet de recherche sur la rivière Rimouski. Les résultats démontrent que tous les saumons pêchés et remis à l'eau en condition d'eau chaude, analysés lors de l'étude, ont été en mesure de survivre et de produire des rejetons. Par contre, une certaine diminution du nombre de rejetons produits par les femelles est observée. L'étude a donc permis de démontrer que, même à des températures d'eau élevées, la remise à l'eau demeure un outil de gestion pertinent. La remise à l'eau n'est toutefois pas complètement sans impact et se doit donc d'être effectuée de façon appropriée pour maximiser les chances de survie des poissons graciés. L'idéal reste tout de même de pêcher lorsque la température de l'eau n'est pas trop élevée.

Le MFFP coordonne également un réseau de suivi de la température sur plus de 20 rivières du Québec (30 incluant les tributaires), en plus de travailler et collaborer à l'identification des refuges thermiques, soit les zones d'eau froide des rivières où les saumons trouvent refuge lors d'épisodes de température d'eau élevée. Il s'agit d'un travail colossal à réaliser à l'échelle du Québec, mais les connaissances acquises permettent de documenter l'impact des changements climatiques sur la température de l'eau des rivières, ainsi que d'assurer une protection des refuges thermiques utilisés par les saumons lors de périodes de température d'eau élevée.

Dans ce contexte, un [projet expérimental](#) d'adaptation réglementaire au contexte climatique a vu le jour en 2019 sur deux rivières aux prises avec des températures d'eau élevées, soit les rivières Petit Saguenay et Saint-Jean au Saguenay. Ce projet vise à fermer la pêche lors des épisodes de stress thermique critique pour le saumon. Depuis la mise en œuvre du projet en 2019, les conditions

nécessitant la fermeture des activités de pêche ont été remplies pour la première fois en 2021. Ainsi, la pêche a été fermée une dizaine de jours dans la deuxième moitié du mois d'août sur les deux rivières. Le projet se poursuivra au cours des prochaines années afin de peaufiner les critères justifiant la fermeture des activités de pêche, en plus d'envisager l'ajout de nouvelles rivières.

Par ailleurs, diverses actions de sensibilisation ont été réalisées en lien avec la pratique de la pêche lors d'épisodes de température d'eau élevée (voir section Liens utiles pour quelques exemples).

Développement d'un système d'enregistrement des remises à l'eau et sensibilisation à la déclaration et aux saines pratiques de remises à l'eau

Dans un contexte où la remise à l'eau est une pratique grandissante, le nombre de saumons graciés fait partie des données essentielles pour assurer une saine gestion de l'espèce (figure 8). À titre d'exemple, en 2020, au moins 69 % des saumons pêchés ont été remis à l'eau. Cette donnée permet, entre autres, d'obtenir une estimation plus précise du succès de pêche, un indicateur indirect pour évaluer l'abondance du saumon dans les rivières. De plus, le nombre de saumons remis à l'eau permet d'évaluer la mortalité associée à cette pratique.

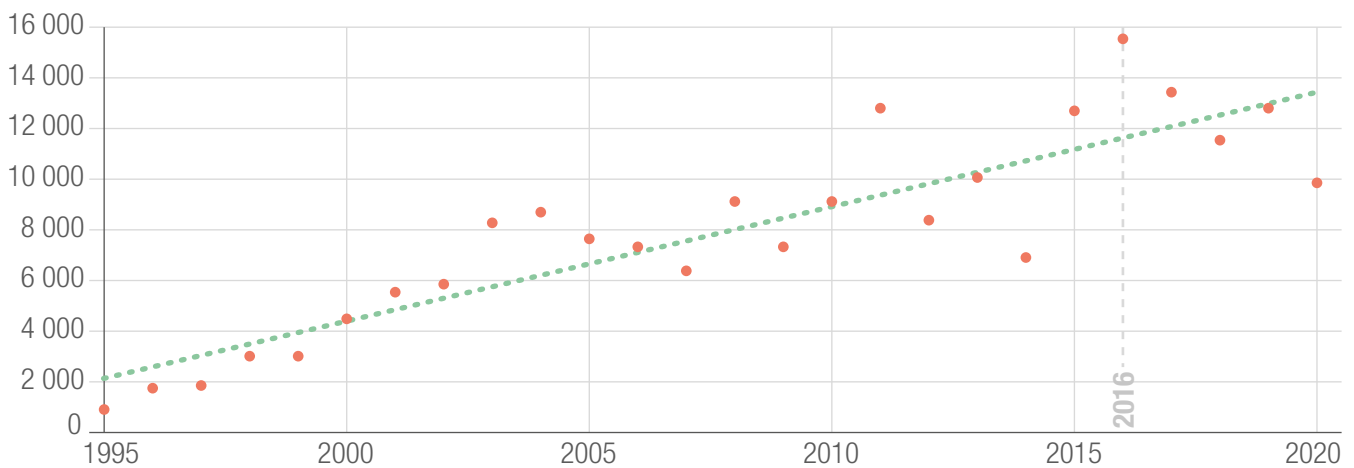


Figure 8. Évolution du nombre de saumons remis à l'eau déclaré à la pêche récréative au Québec entre 1995 et 2020

Aujourd'hui, la plupart des organisations offrant la pêche au saumon compilent de manière rigoureuse les captures remises à l'eau, certaines permettant même aux pêcheurs d'effectuer leur déclaration en ligne. Malgré cela, la sensibilisation des pêcheurs à l'importance de leur déclaration demeure un sujet d'actualité qui exige des efforts, car certains pêcheurs n'ont toujours pas adopté le réflexe de déclarer leurs graciations.

Le MFFP et ses partenaires mettent également l'accent sur la sensibilisation aux saines pratiques de remise à l'eau pour ainsi maximiser les chances de survie des poissons.

Protection de la ressource

Certains enjeux et défis identifiés dans le plan de gestion, comme le fait d'assurer une protection adéquate de la ressource, demeurent un travail en continu. L'encadrement et le financement par le MFFP des efforts de protection menés par les organismes gestionnaires de territoires fauniques structurés sur rivière à saumon contribuent indéniablement à augmenter les heures investies dans la protection.

Niveau d'exploitation

L'obtention de données fiables et complètes des pêches alimentaires, rituelles et sociales a également été identifiée comme un enjeu dans le plan de gestion. Des efforts ont été déployés pour mieux comprendre les enjeux en lien avec le partage des informations relatives à ces pêches. Pour réaliser ce mandat, le MFFP et la FQSA se sont associés à l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL). Un sondage et des rencontres avec les membres des communautés et les organismes gestionnaires de territoires fauniques structurés sur rivière à saumon comptent parmi les travaux entrepris afin d'évaluer des pistes de solutions, desquelles découlera un plan d'action.

Un autre enjeu qui mérite d'être examiné dans le cadre de ce bilan concerne la pression de pêche dirigée sur les petits saumons (figure 9). En effet, les modalités de pêche mises en place visant la protection des grands saumons et la popularité grandissante de la pêche orientent le prélèvement sur ce segment de population. Bien que sur la plupart des rivières ces individus soient des mâles en quasitotalité, des analyses sont en cours afin d'évaluer l'impact que pourraient avoir les activités de pêche et leurs modalités. Cette démarche pourrait mener à un encadrement supplémentaire du prélèvement des petits saumons sur les rivières aux prises avec des taux d'exploitation élevés de ce segment de population.

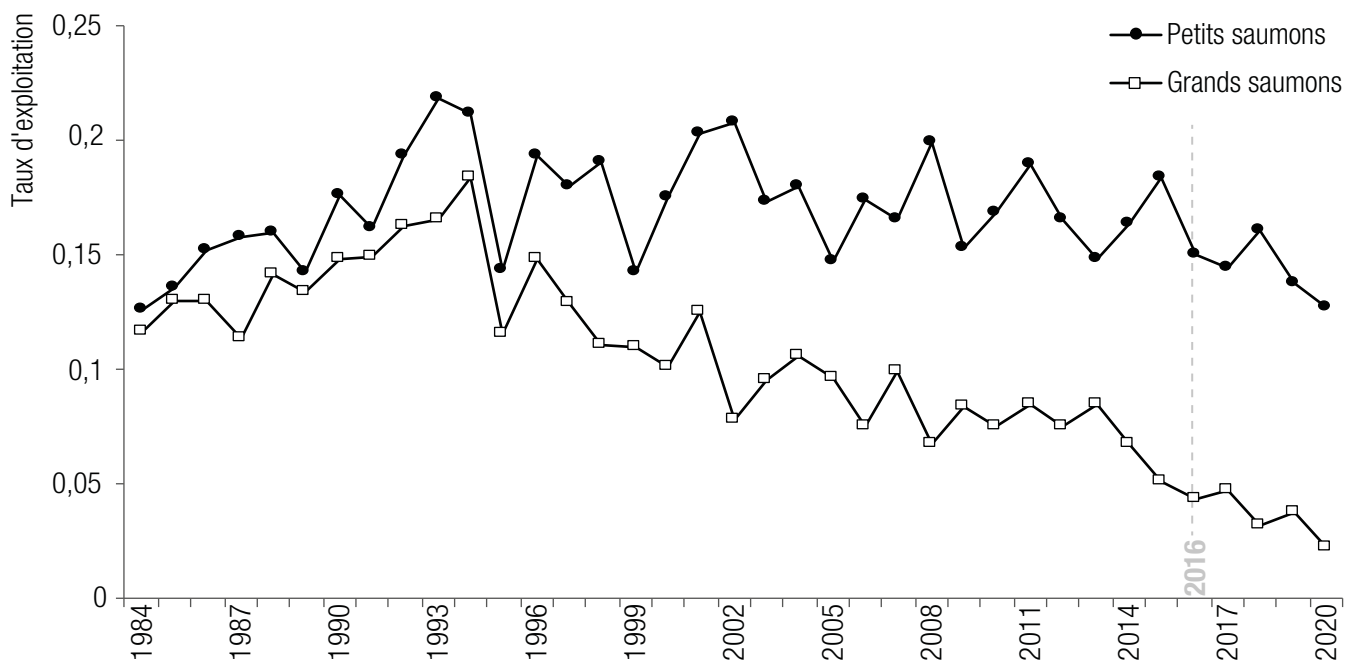


Figure 9. Évolution du taux d'exploitation par la pêche récréative des petits et des grands saumons au Québec

Méthodes de restauration des populations

Les choix associés aux méthodes de restaurations des populations de saumon doivent être basés sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles. Ces choix doivent également prendre en considération un ensemble de facteurs biologiques et humains. Dans ce contexte, le MFFP travaille à la mise à jour du cadre de gestion desensemencements. De plus, l'aménagement d'obstacles infranchissables afin de permettre au saumon de coloniser de nouveaux secteurs de rivière soulève des enjeux. En effet, ces aménagements peuvent affecter négativement les diverses composantes de la biodiversité et faciliter l'invasion d'espèces aquatiques envahissantes. Concernant l'aménagement d'obstacles partiellement franchissables à certains niveaux d'eau, il n'existe aucune démonstration scientifique rigoureuse d'une augmentation des populations de saumon sur les rivières concernées. Le MFFP entend donc poursuivre les efforts afin de baliser les cas où l'aménagement d'obstacles peut s'avérer nécessaire, afin de compléter les dispositions prévues au plan de gestion concernant la colonisation d'un plan d'eau inoccupé par le saumon.

Niveau de satisfaction du plan de gestion

Après cinq années d'application du plan de gestion, le MFFP a réalisé un sondage de satisfaction auprès des organismes gestionnaires de territoires fauniques structurés et des pourvoyeurs sans droits exclusifs du Nord-du-Québec.

Il est remarquable de constater que 83 % des répondants se disent très satisfaits, ou plutôt satisfaits, du plan de gestion en cours (figure 10)

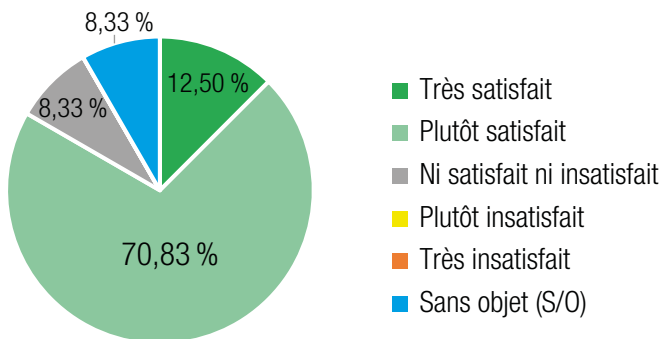


Figure 10. Degrés de satisfaction du plan de gestion

Plus de 83 % des répondants ont identifié le mode de gestion rivière par rivière et la réduction du contingent annuel de captures comme étant les deux mesures les plus appréciées du plan de gestion (figure 11).

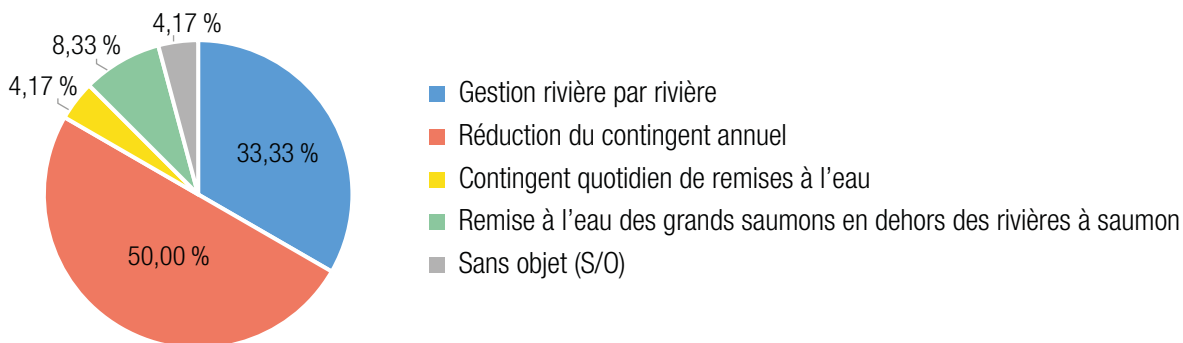


Figure 11. Mesure la plus appréciée

Selon les répondants, la mesure la moins appréciée est le contingent quotidien de remises à l'eau fixé à 3, que certains aimeraient voir réduit à 2 (figure 12).

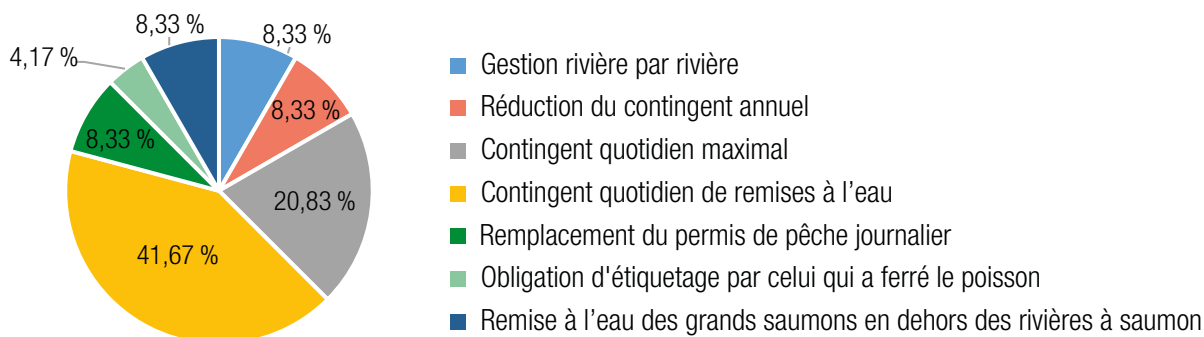


Figure 12. Mesure la moins appréciée

Les répondants ont aussi identifié une série de propositions d'amélioration aux modalités de gestion actuelles, lesquelles alimenteront les réflexions pour les années à venir. Soulignons au passage que plusieurs actions sont déjà amorcées, ou en voie de l'être. Parmi les avis reçus dans le cadre du sondage, un enjeu émergent mérite d'être souligné, à savoir l'augmentation de l'usage des rivières à saumon à des fins récréatives (descente en embarcation, baignade, plongée en apnée, etc.). La popularité des rivières à saumon pour des activités récréatives peut mener à des problèmes de cohabitation et même à des conflits entre usagers. Le MFFP prend en compte cet enjeu complexe pour assurer une cohabitation harmonieuse sur les rivières à saumon au bénéfice de tous les usagers.



Conclusion

Bien que des menaces hors de contrôle pesant sur les populations de saumon, comme l'importante mortalité en mer et les changements climatiques qui demeurent des enjeux, les données disponibles démontrent que le Plan de gestion du saumon atlantique 2016 est en voie d'atteindre les objectifs fixés. Même s'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des mesures mises en œuvre sur les montaisons de saumons adultes, le plan de gestion a incontestablement permis de concilier la conservation de la ressource, en diminuant de 52 % la récolte de grands saumons, avec la mise en valeur durable de l'espèce, en augmentant la fréquentation de plus de 5 %.

Le sondage auprès des délégataires a permis de démontrer la satisfaction des intervenants du milieu et de confirmer les enjeux à prendre en considération au cours des prochaines années, afin de poursuivre une saine gestion de la ressource salmonicole au Québec. Parmi ces enjeux, les changements climatiques constituent indéniablement une menace pour les populations de saumon à laquelle il sera nécessaire de s'adapter dans le futur, avec la collaboration habituelle des pêcheurs et des partenaires du MFFP.

Pour conclure, le Québec possède un système unique de gestion du saumon, rivière par rivière, qui mise sur la collaboration d'organismes du milieu mobilisés et déterminés pour, entre autres, encadrer les activités de pêche et effectuer des activités de protection, ainsi que faire le suivi des montaisons et de la pêche récréative. Ce maillage entre le MFFP et ces intervenants permet d'obtenir des données essentielles à la gestion fine de cette ressource emblématique, au profit de la conservation du saumon et de l'expérience des pêcheurs actuels et futurs.

Liens utiles

Actions de vulgarisation et de sensibilisation des pêcheurs en lien avec la pêche lors d'épisodes de température d'eau élevée :

- [Article revue SaumonQuébec sur la gestion de la pêche dans un contexte de changements climatiques](#)
- [Guide sur l'éthique du pêcheur](#)
- [Présentation des résultats d'un projet de recherche impliquant l'Université Laval et le MFFP visant à documenter l'impact de la pêche en période d'eau chaude sur le succès reproducteur du saumon](#)
- [Plan de gestion du saumon atlantique 2016](#)



Forêts, Faune
et Parcs

Québec 